

INTERNAT D'EXCELLENCE (Barcelonnette 04)

Références	<p>Circulaire interministérielle n°2010-099 du 8 juillet 2010</p> <p>Circulaire interministérielle n° 2009-073 du 28 mai 2009</p> <p>Circulaire n°2009-061 du 28 avril 2009</p> <p>Note interministérielle du 23 mai 2008</p>
Public concerné	<p>L'internat d'excellence s'adresse à tout élève motivé sans problème de comportement particulier, qui ne dispose pas dans son environnement d'un contexte favorable pour étudier et disposant d'un potentiel d'amélioration de ses performances scolaires.</p> <p>Sont concernés en premier lieu les élèves sérieux et travailleurs de milieux défavorisés qui résident dans des quartiers relevant de la politique de la ville, quartiers de la dynamique espoir banlieue (DEB), zone urbaine sensible (ZUS), contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).</p> <p>Seuls certains secteurs de la ville de Marseille sont concernés (CUCS).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - accueillir des élèves pour lesquels l'internat permettra de réaliser leur potentiel - accompagner ces élèves en leur offrant un projet éducatif renforcé - développer leur ambition scolaire - associer les parents dont l'implication est un facteur de réussite
Niveaux de recrutement	<p>Sont à privilégier les élèves pour une entrée en 6^{ème}.</p> <p>Quelques places peuvent être proposées pour les autres niveaux de collège.</p>
Projet pédagogique et éducatif	<p>Le projet pédagogique et éducatif des élèves de l'internat insiste sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les activités de plein air - les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation - les sciences - les langues

Choix familial concerté	<p>Il s'agit de vivre autrement sa scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en changeant de cadre de vie - en construisant un projet personnel et professionnel - en développant responsabilité, autonomie et estime de soi - en s'épanouissant au contact de camarades motivés aussi par les bons résultats scolaires - en retrouvant sa famille le week-end, fier de la réussite de ses études
Organisation du temps	<p>Une attention particulière est portée à la tranche 17h - 21h au cours de laquelle des activités scolaires, culturelles, sportives, sociales sont mises en place afin de donner l'envie aux internes de pousser plus loin leur propre ambition tout en apprenant à mieux travailler.</p> <p>Les internes partagent les cours des élèves externes scolarisés dans le même établissement.</p>
Dossier d'inscription	<p>Les dossiers sont transmis sur demande par la Direction académique des Alpes de Haute Provence, Pôle vie de l'élève et vie de l'établissement 3 avenue du Plantas 04000 Digne-les-bains Coordonnées téléphoniques : 04 92 36 68 75.</p> <p>Les dossiers seront retournés dûment complétés, datés, signés et accompagnés de toutes les pièces demandées.</p> <p>Le service social en faveur des élèves est chargé de renseigner le dossier social.</p> <p>Pour les élèves déjà dans le second degré, les assistantes sociales rattachées au collège seront chargées de cette mission.</p> <p>Pour les élèves de CM2 demandant une entrée en 6^{ème}, il convient de prendre contact avec Madame la Conseillère technique du service social auprès de Monsieur le Directeur académique des Bouches-du-Rhône.</p> <p>Coordonnées téléphoniques : 04 91 99 67 27 /67 17. Messagerie : ce.spfe13@ac-aix-marseille.fr.</p> <p>Le service social en faveur des élèves s'attachera à vérifier la capacité de l'élève à vivre en internat.</p>

Admission	<p>L'admission est prononcée par une commission de recrutement présidée par le Directeur académique du département des Alpes de Haute Provence ou son représentant.</p> <p>Le recrutement des élèves fait suite à une expertise approfondie des dossiers afin de ne proposer que des candidats aptes à tirer profit de ce mode de scolarisation.</p> <p>Les avis d'affectation sont adressés directement aux familles par la DSDEN 04.</p> <p>Ces dernières procéderont directement aux formalités d'inscription auprès du proviseur de la Cité scolaire André Honnorat 04400 Barcelonnette.</p> <p>Coordonnées téléphoniques : 04 92 80 70 10.</p>
-----------	---